

Affaire suivie par :
Serge SACCUCCI
Tél. 03 88 73 46 66
Mél : jen.haguenau.nord@ac-strasbourg.fr

1, Rue du Marché-aux-Poissons
67500 HAGUENAU

Haguenau, le 19 mai 2021

L'Inspecteur de l'éducation nationale
chargé de mission Arts et Culture

à

Mesdames directrices et
Messieurs les directeurs des écoles du Bas-Rhin

s/c de Mesdames les inspectrices et
Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale

Objet : Maternelle et Cinéma / Ecole et Cinéma

La reprise des séances scolaires dans les cinémas est possible dès le 19 mai 2021. Elle se fait en deux étapes et dans les règles du protocole sanitaire établies par l'Education Nationale et du guide sanitaire de l'exploitation cinématographique établi par la Fédération Nationale des Cinémas Français.

- Première étape de réouverture des salles le 19 mai 2021 avec une jauge limitée à 35% de la capacité d'une salle
- Deuxième étape à partir du 9 juin, la jauge d'accueil s'élargit à 65%

La distanciation physique dans la salle est obligatoire : installation par groupe de 6 maximum (adultes et enfants) et deux places libres entre chaque groupe. Deux places libres entre les classes, s'il y a lieu.

Le port du masque est obligatoire durant toute la séance pour les enfants à partir du CP et pour les adultes accompagnants.

Du gel est disponible à l'entrée de la salle.

L'arrivée des classes se fait en limitant les regroupements.

Les conditions de déplacement des élèves vers la salle sont régies par le protocole sanitaire publié par le Ministère de l'Education Nationale : <https://www.education.gouv.fr/covid-19-questions-reponses>

La programmation des films pour cette courte période a été modifiée.

Dispositif *Maternelle et Cinéma* :

- La Petite Taupe de Zdenek Miller (film initialement programmé en première période)

Dispositif *Ecole et Cinéma* :

Chaque salle propose soit un des films de troisième période, soit un film «Bonus».

A savoir :

Pour le "Parcours Labyrinthe"

- *Jason et les argonautes* de Jon Dafey (film de troisième période)
- *Katia et le crocodile* de Vera Simkova (film de troisième période)

ou

- *Chien Pourri, la vie à Paris* de Davy Durand et Vincent Patar (film bonus)

Pour le "Parcours Girl Power"

- *Wadjda* de Haifaa Al Mansour (film de troisième période)
- *La petite vendeuse de soleil* de Jibril Mambety Diop (film de troisième période)
ou
- *Calamity, une enfance de Martha Jane Cannary* de Rémi Chayé (film bonus)

Les enseignantes et enseignants s'adressent directement à la salle partenaire pour réserver un créneau, dans la compréhension de toutes les contraintes.

Compte tenu de la courte période d'accès aux salles et des jauges limitées, toutes les classes ne pourront pas reprendre le chemin des salles.

Aussi, la coordination départementale du Bas-Rhin a fait le choix de reconduire pour l'année scolaire 2021/2022 la programmation initialement prévue pour cette année scolaire.

Je vous invite à participer au dispositif en 2021/2022 afin que les élèves profitent de tout l'intérêt de ces parcours cinématographiques.

Je vous remercie de votre investissement professionnel pour faire découvrir le cinéma à vos élèves.

L'Inspecteur de l'éducation nationale
chargé de mission Arts et Culture


Serge Saccucci